

Collège pour tous ou pour chacun ?

Démocratisation scolaire ou chacun selon ses talents et mérites ? Elévation générale du niveau de formation, quel qu'il soit, ou sortie précoce d'une école à laquelle l'élève difficile ne peut s'adapter ? Allongement de la scolarité obligatoire ou diversification des parcours ayant vocation à dissimuler une vaste entreprise de tri scolaire ? Autant de questions qui ont trait à celle de la mise en œuvre du collège unique.

Jamais totalement abouti, ce projet subit une multitude d'attaques qui avancent parfois à découvert (les ECLAIR et leur déréglementation), parfois masquées (sous couvert d'autonomie via la navigation des familles dans l'offre éducative). Le collège, taxé d'être le maillon faible est aussi celui qui a été le plus malmené par les réformes qui se sont succédées à vive allure, empilées sans cohérence, sans bilan de l'existant, multipliant les expérimentations. Ce collège unique inachevé poursuit son agonie avec la redéfinition des cycles, l'atrophie et la dénaturation des politiques d'éducation prioritaire et l'injonction plus pressante à personnaliser les parcours.

Le collège reste ce dernier sésail où les élèves peuvent fabriquer du commun avant les 3 voies différenciées du lycée. C'est le dernier moment partagé pour élaborer une culture commune qui permettra à tous l'intelligibilité du monde dans lequel le jeune se projettera en tant qu'acteur et citoyen agissant. Il existe des leviers pour faire vivre et fonctionner le collège unique : une réelle baisse des effectifs par classe, la possibilité d'y co-intervenir pour faire face à la difficulté scolaire qui dans cette configuration serait gérée dans la classe et non hors de celle-ci. Il faudrait aussi veiller à l'harmonisation de l'offre éducative entre et à l'intérieur des établissements et en finir avec les structures de relégation dans lesquelles les collègues sont, faute de mieux, contraints de bricoler. Enfin, il faut adosser l'ensemble à une formation initiale et continue de qualité, permettant aux équipes de travailler entre pairs et experts pédagogiques à une diversification des pratiques permettant la réussite de tous. Ces mandats et revendications sont absents du texte préparatoire : ils doivent être portés résolument et inscrits par les congrès académiques. Il faut, ensemble réaffirmer que tous les élèves sont capables et que le collège peut oeuvrer à la réussite de tous.

Véronique Servat, Créteil (93), Ecole Emancipée